

Etterbeek, le 10/07/2023

Concerne : Organisation d'un concert et d'un feu d'artifice au parc du Cinquantenaire dans le cadre de la Fête nationale

Madame, Monsieur,

Dans le cadre des festivités du 21 juillet, le SPF Chancellerie du Premier Ministre organisera un concert public en soirée dans la partie du parc du Cinquantenaire située sur le territoire de la Ville de Bruxelles. Ce concert débutera à 21h et sera suivi à 23h par le traditionnel feu d'artifice tiré depuis les arcades du Cinquantenaire.

Nous tenions à vous prévenir que la partie du parc située à l'est de l'arc de triomphe (où se trouve la grande fontaine) ne sera pas accessible au public et que certaines entrées du parc seront également fermées durant la durée de l'événement. Ces festivités entraîneront inévitablement une perturbation de la circulation.

De son côté, en ce qui concerne Etterbeek, le Bourgmestre Vincent De Wolf a mobilisé ses services de police, qui suivent de près, dans la mesure du possible, cet événement pour prévenir d'éventuelles répercussions sur le territoire de la commune.

A l'approche de l'événement, de plus amples informations seront disponibles en ligne sur les sites web de la commune d'Etterbeek (www.etterbeek.brussels) et de la Ville de Bruxelles (www.brussel.be). De plus, des mises à jour concernant l'état de la circulation seront également publiées en temps réel sur le compte twitter de la zone de police Bruxelles-Capitale Ixelles (@zpz_polbru).

Vous pouvez adresser vos éventuelles questions ou remarques via le formulaire de contact en ligne etterbeek.brussels/fr/contact ou au 02 627 21 11.

Nous vous remercions pour votre compréhension et nous vous prions de croire, Madame, Monsieur, en l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Par ordonnance :

La Secrétaire communale,

Annick PETIT

Le Bourgmestre,

Vincent DE WOLF

